

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-404 DU 08 OCTOBRE 2013

Chargeant Monsieur **Jean-Michel ABIMBOLA**  
Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de  
l'Artisanat et du Tourisme, de l'intérim de Monsieur  
**Jonas A. GBIAN**, Ministre de l'Economie et des  
Finances, pour compter du lundi 07 au lundi 14  
octobre 2013.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du  
Bénin

Vu la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le Décret n° 2013-319 du 11 août 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Pendant l'absence de Monsieur **Jonas A. GBIAN**, Ministre de l'Economie et des  
Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA, Ministre de la  
Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, pour compter du lundi 07 au  
lundi 14 octobre 2013.

**Article 2** : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 octobre 2013

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 3 CC 3 CES 3 HAAC 3 HCJ 3 CS 3 SGG 4  
MINISTERES 26 JO 1

